

12, rue Turgeon,
Ste-Thérèse (Québec)
J7E 3H3

Téléphone : (450) 437-3136
Télécopieur : (450) 437-7046
Courriel : info@centreregaindevie.ca

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 31 MAI 2022 EN VISIOCONFÉRENCE

Étaient présents : ALLAIRE, Richard FORGUES, Marc
 GUINDON, Jean-François PLEAU, Benoit
 LEFEBVRE, Johanne WAGNER, France

Aussi présente : GAUDELET, Sandrine (directrice)

Absence motivée : TREMBLAY, Gaston

1. Ouverture de l'assemblée

L'ouverture de l'assemblée se fait à 18h05

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour (OJ) de l'assemblée du CA du Centre Regain de vie du 31 mai 2022, est lu par Sandrine. Le point 3.2, *Approbation de la note 6 pour les états financiers*, sera traité en dernier pour permettre à France de quitter la rencontre. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Gestion financière

3.1 Adoption du budget 2022-2023

Les administrateurs ont pris connaissance du projet de budget annuel 2022-2023 déposé par Gaston, suite à une rencontre avec Johanne et Sandrine.

L'embarras, signifié par Marc, ne concerne que la proposition concernant l'augmentation de

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 31 MAI 2022 EN VISIOCONFÉRENCE

certaines cotisations demandées à nos utilisateurs. Au terme de nombreux échanges, nous avons décidé de conserver le statu quo, le temps que les travaux de décontamination soient terminés et que la décision de Centraide soit rendue. Nous avons, en conséquence, demandé à Sandrine de corriger le budget pour accompagner notre demande à Centraide

RÉSOLUTION 22-CA-01

ATTENDU QUE les administrateurs ont examiné la proposition d'augmenter les diverses contributions des usagers dans le budget 2022-2023

COMPTE TENU que l'augmentation des prix à la consommation affecte la possibilité de répondre aux besoins primaires de certains usagers

CONSIDÉRANT que le Centre doit se trouver de nouvelles sources de revenus, vu le déficit appréhendé

CONSIDÉRANT que nous sommes en attente d'une décision de Centraide suite à notre demande de don

ATTENDU que les travaux de décontamination vont probablement nuire à l'offre de services du Centre Regain de vie

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas consensus, au sein du conseil, à ce moment-ci, sur la décision à prendre quant à cette augmentation

IL EST RÉSOLU de maintenir le statu quo dans le budget prévisionnel 2022-2023, en ce qui concerne les contributions, sauf pour la cotisation pour les cuisines collectives qui devra être de 7\$, tel que précédemment exigée, jusqu'à ce que les travaux de décontamination soient terminés et que la décision de Centraide soient rendue, et de charger, en conséquence, Sandrine de modifier le projet soumis avant de l'expédier à Centraide.

Adoptée à l'unanimité

3.2 Approbation de la note 6 des états financiers 2021-2022

La note 6 est présentée aux administrateurs, France ayant été retirée pour son étude. En ce qui concerne le poste *Rénovations de l'immeuble et autres projet immo*, Gaston a réduit à 20 000 \$ l'affectation pour le remplacement des fenêtres. Nous allons prioriser le remplacement des fenêtres à l'arrière du bâtiment, ce sont celles qui sont le plus détériorées.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE REGAIN DE VIE INC. TENUE LE 31 MAI 2022 EN VISIOCONFÉRENCE

RÉSOLUTION 22-CA-02

Il est résolu d'approuver la note 6 des états financiers 2021-2022, tel que proposée par Gaston Tremblay, trésorier.

Adoptée à l'unanimité

3.3 Résolution demande de don à Centraide

Sandrine explique devoir déposer au plus tard demain, le 1er juin, la demande de don à Centraide Laurentides. Cette demande est à hauteur de 90 000 \$.

RÉSOLUTION 22-CA-03

Le conseil d'administration confirme à l'unanimité que les renseignements joints à la demande sont complets et exacts, et sollicite un don de 90 000 \$ à Centraide Laurentides, dans l'objectif de poursuivre notre lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, en offrant des services adaptés aux besoins de la clientèle du Centre Regain de vie Inc., et autorise Madame Sandrine Gaudet, directrice générale à être la répondante, déposer et signer la présente demande de don pour l'année 2022-2023

3.4 Résolution Emploi-Québec-Renouvellement Paas-Action

Nous désirons renouveler le projet Paas-Action concernant Louis-Philippe Horky, puisque selon Sandrine, il apprécie le travail qu'il fait et le fait bien.

RÉSOLUTION 22-CA-04

Sur proposition dûment constituée, appuyée et adoptée à l'unanimité, il est résolu que:

Centre Regain de vie inc. accepte la responsabilité du projet Pass-Action 2022 présenté dans le cadre de cette mesure;

Sandrine Gaudet soit autorisée, au nom de Centre Regain de vie à signer tout document officiel concernant le projet, et ce, avec le gouvernement du Québec;

Centre Regain de vie inc. s'engage par sa représentante à couvrir tout coût dépassant la

contribution allouée par le gouvernement du Québec dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné.

4. Varia

Aucun sujet à discuter

5. Prochain CA

La prochaine assemblée du conseil d'administration sera tenue le 8 juin 2022 à 18h00 au Centre Regain de vie.

6. Levée de l'assemblée

Il est résolu de lever l'assemblée à 19h45


JOHANNE LEFEBVRE PRÉS.


MARC FORQUES, secrétaire